



Déclaration liminaire FSU / CGT Educ'action CDEN du 28 Juin 2019

Madame la Préfète,
Monsieur le Directeur Académique de l'éducation Nationale,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Le ministère de l'éducation nationale est heureux de vous présenter l'école de demain. Grâce à la loi sur l'école de la confiance l'école va enfin devenir un lieu de travail sérieux.

Plus de digressions en tout genre de la part d'enseignants beaucoup trop critiques, l'article 1 leur interdira très bientôt toute liberté d'expression.

Plus de méthodes de travail personnelles ou de liberté pédagogique en tout genre. Les évaluations nationales permettront un contrôle perpétuel des acquis des élèves, mais aussi et surtout du travail des enseignants.

Plus d'enseignants formés à la pédagogie et la didactique, le recours aux contractuels permettra bientôt à l'état de contrôler facilement ses troupes.

Plus de contrôle indépendant du système scolaire par le CNEC, mais un contrôle fait par des chercheurs sérieux et proches de la pensée de notre ministre.

Des écoles privées renforcées qui pourront accueillir plus facilement les enfants dès 3 ans.

Demain, même, les familles qui en auront les moyens pourront choisir elles même quelle éducation elles voudront offrir à leurs chers enfants. Eh oui, c'est bien ça l'école de demain, des plaquettes de promotion pour des écoles hors contrat que les familles pourront trouver sur le comptoir de leur boulangerie. Des écoles dans lesquelles les enfants de familles aisées pourront enfin travailler dans de bonnes conditions (soit 20 élèves par classe), moyennant finance, bien entendu !

Alors certes, le ministère a dû reculer sur les EPLESF et sur le statut de directeur supérieur hiérarchique dans les écoles, mais en travaillant bien les éléments de langage, il est certain que ces deux mesures pourront bientôt être imposées. La mise en place des protocoles ruralité il y a déjà plusieurs années, puis demain, des cités éducatives dans les zones d'éducation prioritaire sont un premier pas vers une contractualisation entre l'école et les collectivités locales, qui permettront un désengagement toujours plus fort de l'éducation nationale, vers la mise en place d'une éducation territoriale. Fort heureusement, le ministère a pu sauver les établissements locaux d'enseignement international qui vont permettre de renforcer une École qui proposera un enseignement d'excellence pour les élèves très favorisés et qui formera au plus tôt notre classe dirigeante de demain !

Alors si ce descriptif pour le moins sarcastique peut sembler exagéré, il n'en est rien. C'est vraiment cette école qui se dessine pour nos élèves. Et cette politique éducative est grandement accentuée par la politique territoriale en place depuis plusieurs années déjà. Les communes globalisées, les communautés de communes doivent gérer désormais un nombre très important d'élèves, un bâti coûteux, un nombre très important d'agents. Les élus font depuis quelques années l'expérience du management public. Management si cher à notre administration au sein de l'éducation nationale.

Les travailleurs en font les frais chaque jour.

Dans le 2d degré, le lundi 17 juin, premier jour des épreuves du baccalauréat 2019, et lundi 1^{er} juillet, premier jour du DNB, des collègues ont fait et feront valoir leur droit à la grève, Ces collègues ont décidé qu'à situation exceptionnelle, la réponse de la profession devait également être exceptionnelle. En effet, depuis des mois, la profession dans une large majorité, exprime son opposition aux lois initiées par le Ministre Blanquer. Depuis des mois pourtant, nos décideurs restent sourds, pire arrogants, menaçants parfois, toujours méprisants.

La méthode de notre Ministre en effet est inacceptable : elle mêle précipitation et autoritarisme. Précipitation, la rédaction des programmes des lycées en est une terrible illustration. Le calendrier de mise en œuvre de la réforme des lycées est irréaliste. Le plus grand flou règne encore sur les conditions de la prochaine rentrée dans les établissements. L'organisation du bac rénové s'apparente à un casse-tête. La transformation de la voie professionnelle est une réduction de moyens à grande échelle sur le dos des jeunes issus, bien souvent, de milieu défavorisé. Et déjà on annonce une réforme du DNB. L'autoritarisme se lit jusque dans le refus d'ouvrir, comme la loi l'exige pourtant, des négociations suite au dépôt du préavis de grève. L'Ecole de la confiance, bien mal nommée, prévoit un devoir d'exemplarité qui peut prêter aux interprétations les plus arbitraires.

Pour conclure notre déclaration, nous souhaitons revenir, Monsieur le Directeur Académique sur la gestion dans notre département de cette période de canicule. Les injonctions diverses et variées n'ont certainement pas beaucoup aidé les enseignants à se prémunir correctement. Nos organisations syndicales vous ont adressé un courrier concernant cette canicule, mais nous 'avons à ce jour pas reçu de réponse. Nous souhaitons donc pouvoir échanger avec vous en séance, et nous demandons que dès l'année prochaine, le CHSCT soit saisi de cette question, car au delà de la santé et de la sécurité de nos élèves, ce sont aussi des agents qui dont la sécurité doit être assurée.

.